



**MINISTÈRE  
DE L'INTÉRIEUR  
ET DES OUTRE-MER**

*Liberté  
Égalité  
Fraternité*

*Le Ministre*

Paris, le **30 JAN. 2024**

**À l'attention des personnels de la Police Nationale**

Madame, Monsieur, *Chers agents,*

Vous le savez, les Jeux Olympiques et Paralympiques sont le plus grand évènement planétaire que notre pays a l'honneur d'accueillir. La dernière fois que cela a été le cas, c'était il y a un siècle. Dans un contexte de menace terroriste très importante, la sécurité constitue un défi que nous sommes capables de relever collectivement, démontrant ainsi que les forces de l'ordre françaises sont parmi les plus performantes du monde.

Ce défi, c'est celui des agents du ministère qui connaîtront une mobilisation exceptionnelle au sein de la police, de la gendarmerie, des préfetures, des secrétariats généraux pour l'administration du ministère de l'Intérieur (SGAMI), de l'administration centrale et qui contribueront ainsi à ce succès collectif.

Policiers, à votre tête, je sais que vous avez déjà été particulièrement sollicités depuis de nombreux mois pour faire face aux menaces sécuritaires et garantir la paix publique dans les moments les plus difficiles. Nos concitoyens ont pu compter sur votre disponibilité et votre professionnalisme pour permettre aux manifestations de se dérouler conformément aux exigences de notre démocratie. Avec le Président de la République, nous avons également vu votre grand courage chaque nuit pendant les émeutes de l'été dernier.

Alors que votre mobilisation en 2024 sera d'une intensité exceptionnelle, je veux que votre investissement hors du commun soit justement reconnu. Vous savez que vous pouvez compter personnellement sur moi, comme je l'ai démontré depuis bientôt quatre ans.

J'ai donc, comme à mon habitude, multiplié les rencontres avec vous sur le terrain pour vous entendre. J'ai également reçu l'ensemble de vos représentants syndicaux afin d'écouter leurs demandes et préoccupations.

Je souhaite directement vous informer de mes décisions.

Tout d'abord, pour les congés d'été, concernant les policiers, la période comprise entre le 24 juillet et le 11 août appelle vous le savez, et comme je l'ai dit publiquement voilà plus d'un an, une mobilisation à 100%. En revanche, en dehors de cette période, j'ai décidé que la mobilisation des forces sera organisée afin d'autoriser deux semaines de congés, soit 10 jours ouvrés au moins pour chaque agent entre le 15 juin et le 15 septembre. J'appellerai les chefs de service à porter une attention particulière aux contraintes personnelles, notamment pour ceux qui connaissent, au sein de leurs familles, des accidents de la vie. Les congés bonifiés qui ne pourraient être pris du fait des nécessités de service pourront être reportés en 2025. Je souhaite que l'organisation de ces vacances et du service se fasse au plus près du terrain, en concertation étroite avec vous, et non décidée depuis Paris. Ces règles seront bien sûr

fortement adaptées dans les Outre-mer, où il s'agira de compenser la diminution du nombre de forces mobiles mobilisées en métropole, et à l'étranger.

**Sur ma proposition, et après accord du Président de la République et du Premier ministre, les moyens nécessaires seront dégagés pour permettre à la fois la juste rémunération de votre engagement et le financement des mesures d'accompagnement social.**

Ainsi, une prime spécifique sera versée aux agents de tout le ministère investis dans la préparation ou le déroulement des Jeux. Elle sera versée avec plusieurs niveaux selon la situation de chacun :

- Les personnels qui auront effectivement limité leur période de congés pendant les JOP bénéficieront d'une prime exceptionnelle à hauteur de 1 000 € ;
- Cette prime sera portée à hauteur de 1 600 € pour les agents affectés dans un département qui accueille une épreuve olympique (dont la Polynésie française), pour les effectifs déplacés durablement en renfort et pour les CRS ;
- Pour les agents affectés dans les services territoriaux de police d'Ile-de-France et de la préfecture de police (à l'exception des directions administratives) ainsi que dans les services de la police aux frontières des aéroports parisiens et des transports internationaux, un versement complémentaire de 300 € sera attribué, compte tenu de leur très haut niveau d'engagement et des contraintes d'organisation spécifiques qui pèseront sur eux, soit une prime de 1 900 €.

Par ailleurs, le compte épargne temps sera déplafonné à hauteur de 10 jours supplémentaires.

Une indemnité pour absence missionnelle sera déployée au bénéfice des personnels déplacés à l'instar de ce qui a été fait pour les gendarmes. C'est un nouveau dispositif encore jamais déployé pour la police nationale, qui permettra d'indemniser à hauteur de 50 € chaque nuit les agents en renfort qui seront déplacés, tant sur les missions en lien direct avec les Jeux que sur les autres missions de sécurité, dès lors qu'ils auront eu plus de 4 nuits découchées.

J'ai également demandé la mise en place d'un compteur spécifique pour la période de forte mobilisation des Jeux Olympiques, afin que le paiement des heures supplémentaire soit réalisé à hauteur de 100 %. Je souhaite qu'elles soient déplafonnées et défiscalisées.

De façon inédite, contrairement aux primes exceptionnelles précédentes, j'ai voulu que ces règles d'attribution soient donc fixées et connues avant l'évènement. C'est la meilleure garantie pour un traitement équitable et transparent de cette juste rétribution indemnitaire.

La manière dont sera rémunéré cet engagement supplémentaire sera adaptée s'agissant d'une part de l'encadrement (officiers, commissaires), dont le régime de temps de travail est spécifique et d'autre part des policiers adjoints qui sont éligibles aux primes prévues et pour lesquels des travaux sont en cours pour une indemnisation de leurs heures supplémentaires.

Nous devons également un soutien particulier à vos familles. J'ai demandé aux préfets de mobiliser les services publics locaux pour que l'accueil des enfants des agents du ministère soit une priorité pendant la période des Jeux dans chaque département, en complément de la mobilisation exceptionnelle des opérateurs et partenaires historiques du ministère qui augmenteront leur offre de séjour pour les enfants.

Nous financerons également le doublement du chèque emploi service universel « CESU garde d'enfants » qui sera accessible sans plafond de ressources pour les parents des enfants de moins de 12 ans dans la limite de 200 € par enfant, majorés à hauteur de 350 € par enfant pour les agents qui élèvent seuls leurs enfants. Nous doublerons aussi les budgets d'initiative locale des commissions locales d'action sociale dans chaque département, passant ainsi de 16 € par agent à 32 €.

Enfin, je sais que certains d'entre vous attendent que l'ensemble des engagements pris dans le cadre du protocole historique pour la modernisation des ressources humaines de la police nationale de mars 2022 soient tenus. Ils le seront :

- L'indemnité de sujétions spéciales des personnels administratifs et techniques sera mise en œuvre cette année. Le léger retard de publication sera entièrement compensé par la mise en œuvre, dès la publication du texte, du deuxième palier initialement prévu en 2025, soit un gain immédiat de 160 € ;
- La prime de voie publique, initialement prévue d'ici 2027, sera de manière exceptionnelle déployée plus vite et plus largement au profit de plus de 40 000 policiers à hauteur de 100 € par mois en deux étapes : une première tranche de 50 € sera ainsi mise en œuvre dès le 1<sup>er</sup> juillet 2024, soit avant les Jeux, et une seconde tranche de 50 €, soit au total 100 € par mois supplémentaires, dès juillet 2025 ;
- Enfin, nous continuons de travailler à la résorption de la crise de l'investigation ; aux fins de gagner en attractivité, de nouveaux cycles horaires seront expérimentés dans ces services pour faciliter la conciliation entre vies personnelle et professionnelle, notamment la semaine des 4 jours.

Je sais ce que vous avez toujours été au rendez-vous des grands moments de notre Histoire. Les Jeux Olympiques et Paralympiques marqueront nos vies et je sais que les Français peuvent compter sur vous pour garantir leur sécurité dans ce moment exceptionnel.

Vous pouvez, comme toujours,  
compter sur moi.

Très sincèrement.



Gérald DARMANIN